

Une nouvelle association : CMN – Arccis

*Un nouvel avenir pour l'ARCCIS et pour
l'association « Cîteaux Mater Nostra »*

Depuis plusieurs mois, les associations « Cîteaux Mater Nostra » (CMN) et « ARCCIS » œuvrent à leur rapprochement. En effet, chacune poursuit des buts distincts, mais complémentaires par leur souci commun de faire rayonner la culture cistercienne. Des multiples réunions de leur conseil d'administration et assemblées générales ordinaires et extraordinaires respectifs, il est ressorti que non seulement ce rapprochement était faisable, mais qu'il était souhaitable pour s'adapter aux réalités cisterciennes d'aujourd'hui et porter plus de fruits. Dans ce contexte, nos deux associations ont effectivement décidé de se rapprocher afin de n'en former plus qu'une seule : l'association « Cîteaux Mater Nostra – Association pour le rayonnement de la culture cistercienne ».

C'est ainsi que, ce 2 avril 2025, Dom Pierre-André Burton, Abbé de Cîteaux, a réuni, à l'abbaye de Cîteaux, des anciens membres des associations « Cîteaux Mater Nostra » et « ARCCIS » et quelques nouveaux membres pour une assemblée générale constitutive de la nouvelle association. Cette assemblée a élu un conseil d'administration et a approuvé ses statuts.

Il est utile ici d'en reproduire quelques extraits ; en particulier, les objectifs poursuivis.

L'association « Cîteaux Mater Nostra – Association pour le rayonnement de la culture cistercienne » porte le souci d'assurer le rayonnement de la culture et de la spiritualité cisterciennes. À cet effet, elle a pour objet :

1. *de contribuer au rayonnement de la culture cistercienne dans sa dimension internationale en la faisant connaître le plus largement possible sous toutes ses formes, notamment par des publications de diverses natures ou en organisant des rencontres, des séminaires ou des journées d'étude portant sur divers aspects relatifs à la spiritualité, à l'histoire, à la culture ou aux institutions cisterciennes*
2. *de faire procéder à la réalisation de toutes études et de promouvoir la recherche de tous financements permettant :*
 - *la restauration du Définitoire comme lieu de mémoire de la Famille cistercienne ;*
 - *la création d'un oratoire ou d'une œuvre artistique à l'emplacement même de la chapelle Saint-Edme, première église des fondateurs et lieu d'origine de l'Abbaye de Cîteaux en vue de contribuer à donner à ce « lieu-source » sa dimension de pèlerinage,*
 - *la rénovation de tous espaces accompagnant le Définitoire et l'emplacement de la première église des fondateurs,*
 - *tous projets permettant leur mise en valeur,*
 - *la recherche d'une solution pérenne pour assurer la gestion du site originel de la Famille Cistercienne ;*
3. *l'accueil, le traitement, la conservation et la mise à disposition du public de tous types de fonds d'archives et de documentation relatifs aux abbayes et à l'histoire cisterciennes confiés à l'Association.*
4. *Le traitement, la conservation et la mise en valeur de toutes œuvres d'art appartenant au patrimoine cistercien données ou déposées à l'Association.*

Et généralement toutes opérations se rattachant aux objets définis ci-dessus.



Dom Pierre-André Burton, abbé de Cîteaux (Président de Cîteaux Mater Nostra), entouré de Dom Vladimir Gaudrat, abbé de Lérins (Président de l'ARCCIS) et de Frère Benoît Rémond, moine d'Acey (Trésorier de l'ARCCIS), a présidé l'assemblée générale constitutive de la nouvelle association « Cîteaux Mater Nostra – Association pour le rayonnement de la culture cistercienne » © MAT

Le rayonnement de la culture cistercienne est donc au cœur de la mission de la nouvelle association soucieuse de poursuivre l'œuvre entreprise par l'ARCCIS depuis 1996 et de permettre la restauration du Définitoire – qui fut aussi noviciat – de Cîteaux, projet conduit jusqu'ici par l'association « Cîteaux Mater Nostra ». En effet, une fois restauré, ce bâtiment du XVIIe siècle est appelé à devenir un espace de conservation des fonds documentaires déjà confiés à l'ARCCIS, mais aussi de fonds d'archives provenant de monastères qui ont dû récemment fermer leur portes. Les chercheurs y seront accueillis dans un espace plus vaste que dans l'actuel CERCCIS (Centre de documentation de l'ARCCIS) et adapté aux nouveaux besoins. Le projet de restauration

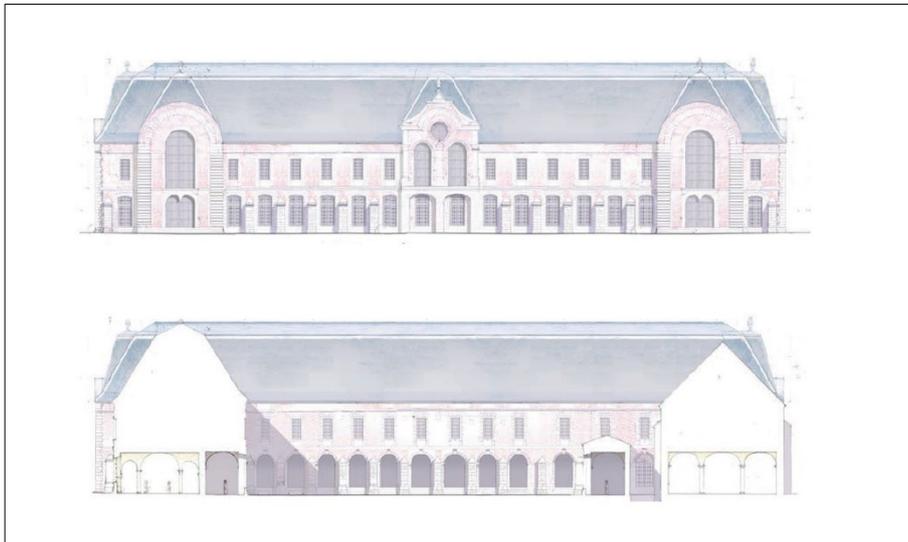
du Définitoire, lieu de mémoire de la Famille cistercienne (aujourd'hui constituée de cinq congrégations – l'Ordre cistercien de la stricte observance, l'Ordre cistercien, les Bernardines d'Esquermes, les Bernardines d'Oudenarde et les Bernardines de Las Huelgas – et des « laïcs cisterciens »), veut aussi témoigner des liens de charité et d'unité qui se sont intensifiés au fil des années au sein de cette Famille, particulièrement depuis la célébration du neuvième centenaire de Cîteaux en 1998. Dans ce cadre, la restauration du Définitoire – bâtiment qui fut jadis un lieu essentiel du gouvernement de l'Ordre – permettra l'établissement sur place d'un centre d'interprétation de l'histoire cistercienne, ouvert à un large public, qui sera aussi un outil de transmission de valeurs institutionnelles sur lesquelles il est possible de fonder un « art de vivre ensemble dans la paix ».



Bénédictio de la « première pierre » par Dom Pierre-André Burton, Abbé de Cîteaux, lors de l'inauguration des travaux de restauration du Définitoire, le 21 mars 2025. © MAT

Sous l'égide de la nouvelle association « Cîteaux Mater Nostra – Association pour le rayonnement de la culture cistercienne » (CMN – Arccis), la revue *Liens cisterciens* poursuivra son existence, restant soucieuse de faire découvrir la culture cistercienne au sens large, non comme une culture passée, mais comme un patrimoine vivant qui inspire aujourd'hui la vie de moines et de moniales. Elle aura également à cœur d'informer les lecteurs de la vie de l'association.

À la suite de l'ARCCIS et de CMN, CMN-Arccis entend bien faire rayonner l'art de vivre cistercien !



Le Définitoire/Noviciat. Restitution à partir des procès-verbaux des visites préalables à la vente de 1791. Façades sud (en haut) et nord (en bas). © archipat



Le Définitoire/Noviciat. État actuel. © Brunet-Monié Photographie



Le Définitoire/Noviciat. État actuel. © Éric Delaissé



La Bibliothèque de l'ancienne abbaye de Melleray (© CMN – Arcgis)
fera partie des collections conservées au Définitoire



Projet de salle de lecture pour les chercheurs, au 1^{er} étage du Définitoire. © archipat